

DÉPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 30 mars 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 24 mars 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Stéphane DELANNOY (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Didier DUPE (à Mme Colette GRASER), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire)

Excusée : Mme Danièle PETIT

Absentes : Mmes Christiane DECANter-CAULLET, Martine FOULON, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

N°17-1-8

Affaires juridiques

Fourrière municipale

Désignation d'un expert

Rapport de M. le Maire,

Par délibération du 22 mai 2012 (n°12-4-4) et dans le cadre du décret n° 96-476 du 23 mai 1996, la commune a conclu une convention avec un expert choisi dans l'arrêté préfectoral fixant la liste d'aptitude des experts agissant dans le cadre de la procédure relative aux véhicules gravement accidentés.

Il convient de renouveler cette convention et il vous est proposé d'autoriser M. le Maire à la signer avec le cabinet Flandres Expertises – 81 rue Emile Zola à Villeneuve d'Ascq.

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice courant.

Travaux Préparatoires
CA du 7 mars 2017
Commission Générale du 14 mars 2017



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire